

cusés dénoncés par lui-même venaient d'être renvoyés libres sans avoir été entendus (an 37). Cette velléité d'indépendance du sénat lui causa une étrange colère; il se hâta de retourner à Caprée, retraite sûre d'où il frappait ses coups; mais la maladie ne le lui permit pas. Il y a différentes manières de raconter sa mort. Les uns disent qu'un poison lui fut donné; d'autres, qu'au retour d'une défaillance, la nourriture lui fut refusée¹; d'autres enfin le font étouffer sous des matelas au moment où, après un long évanouissement, il se réveillait et demandait son anneau impérial, qu'on lui avait ôté pendant sa léthargie. Le récit de Sénèque a quelque chose de dramatique: se sentant mourir, il ôta son anneau et le tint quelque temps à la main, comme pour le donner à un autre, puis se le remit au doigt et resta longtemps immobile, la main gauche fermée; puis tout à coup il appela, personne ne lui répondit; il se leva, les forces lui manquèrent, il tomba au pied de son lit². Dans tous ces récits, il y a une chose remarquable: c'est la servilité envers l'homme tant qu'il a espérance de vivre, l'abandon quand la mort est certaine. S'il tombe en défaillance, sa chambre est vide; s'il revient, ceux qui ont déjà commencé à lui succéder pâlissent, se taisent et n'attendent plus que la mort. Selon Tacite, on l'assassina en tremblant: pendant que Caligula, qui s'était déjà presque proclamé empereur, restait pâle et stupéfait pour avoir appris le retour de Tibère à la vie, Macron, le favori de Tibère, le successeur de Séjan et le secret allié de Caligula, Macron ne dit qu'une chose: « Jetez-moi un matelas sur ce vieux bonhomme et retirez-

1. Suet., *in Tiber.*, 73; *in Calig.*, 42; Dion, LVIII, in fine. Zonaras, *Annal.*, II.

2. Sénèque, cité par Suétone, 73.

vous. » Voilà le récit le plus probable de la mort de Tibère (16 mars 37)¹.

Quand la nouvelle de cette mort fut portée à Rome, on hésita à la croire, et surtout à s'en réjouir; on craignait que ce ne fût un faux bruit répandu à dessein par les espions de Tibère. La joie éclata quand la nouvelle fut certaine. Je remarque une chose: des empereurs plus cruels peut-être que Tibère ne moururent pas sans qu'au milieu de la haine publique il ne se glissât quelque gage isolé de regret; sur la tombe maudite de Néron, on apporta longtemps des fleurs; le corps de Caligula, gardé la nuit par sa femme au risque de la vie, brûlé à la hâte, enterré en secret, fut plus tard rendu par ses sœurs à une plus honnête sépulture. Tibère, au contraire, fut enseveli avec tous les honneurs impériaux², malgré la haine du peuple, qui voulait qu'on jetât *Tibère dans le Tibre*; mais pas un témoignage de regret et d'affection ne s'éleva sur la tombe de cet homme: lui-même n'avait-il pas fait disparaître du monde, sa famille, ses amis, les hôtes de son exil, tout ce qu'il avait fait semblant d'aimer³? Il y avait encore, dans l'âme dépravée de ses deux successeurs, quelque coin plus humain et plus tendre par où d'autres âmes s'étaient attachées à eux; il n'y avait rien de cela chez Tibère, âme où tout était défiance, qui repoussait toujours, n'attirait jamais.

1. Tacite, *in Tiber.*, *Annal.*, VI, 50.

2. Son épitaphe nous est restée: OSSA TI CAESARIS DIVI AVG. F. AVG. PONT. MAX. TRIB. PAT., XXXI, IX. IMP. VII, COS V. Orelli 690.

3. V. ce que j'ai dit plus haut du suicide de Coccéius Nerva et de Lentulus; de la cruauté de Tibère envers ses anciens amis (Suet., *in Tiber.*, 55); envers ses commensaux les grammairiens (il en fit périr un qui s'informait des lectures de Tibère pour se préparer à lui répondre). Sa froideur envers ses hôtes de Rhodes: « Ce que j'ai été autrefois, je ne le suis plus, » leur répond-il. Seuec., *de Benef.*, V, 25.

Il y eut après lui un fait remarquable et qui peint les mœurs publiques de cette époque : des condamnés à mort étaient à ce moment dans les prisons ; les sentences ne s'exécutaient qu'au bout de dix jours. Lorsque vint le dixième jour, Caligula n'était point à Rome ; les gardiens, n'étant pas d'humeur à rien prendre sur eux, les étranglèrent dans la prison, et le peuple vit encore ces cadavres aux gémonies. Tel était le droit de ce temps : dans le doute, le plus sûr était de tuer.

Ainsi, malgré tout ce qu'il y avait de haine pour Tibère, son gouvernement vivait après lui ; il semblait qu'il fût devenu nécessaire à Rome et qu'elle le portât en elle malgré elle-même. Personne ne songea à des institutions nouvelles, à des garanties contre le retour de nouvelles calamités. En principe, rien ne changeait, c'était Caius au lieu de Tibérius, toujours un Claude et un César.

Le despotisme impérial était complet. César avait déblayé la place ; Auguste avait posé les fondements ; Tibère avait construit l'édifice : tous trois bien divers de vues, mais concourant involontairement à une même œuvre. Après ces trois hommes supérieurs pour fonder l'empire, la famille des Césars devait donner au monde trois hommes infimes pour l'exploiter. Caligula, Claude, Néron, furent les exploitants de ce pouvoir que les trois premiers Césars leur avaient fait.

APPENDICE

AU TOME PREMIER

APPENDICE A

DE LA VALEUR DES MONNAIES

(voir pages 38, 43, 106, etc.).

Je rappelle seulement ici quelques notions élémentaires qui peuvent être utiles dans le cours du récit.

La base fondamentale du système monétaire des Romains est l'*as*, dont le nom équivaut à celui d'unité. Ainsi l'unité de poids comme l'unité monétaire s'appelle *as*.

L'*as* monnayé était une pièce de cuivre, dont la valeur absolue a varié selon les époques.

Lorsque la monnaie d'argent a commencé à être usitée à Rome, ses dénominations ont été celles de *sestertius* (2 *as* 1/2), *quinarius* (5 *as*), *denarius* (10 *as*). Peu à peu la pièce d'argent est devenue, au moins usuellement, l'unité monétaire, et le mot *nummus* (pièce de monnaie), après s'être appliqué à l'*as*, s'est appliqué plus habituellement au sesterce.

Quant à la monnaie d'or, elle s'est composée sous la république de *scrupules* (de 288 à la livre), équivalant en argent à 5 deniers ou 20 sesterces, et sous César d'*aurei* (de 40 à la livre, équivalant à 25 deniers ou 100 sest.).

Observons ici que les auteurs grecs de l'époque impériale, transportant dans le système monétaire romain les dénominations de leur langue, désignent habituellement le denier ro-